

Saint Germain-Infos



Juin 2022

N° 47

SOMMAIRE

En couverture : la 4 L d'Elouan et de Kevin aux prises avec le sable du désert marocain

P 2 : Le bistrot du Perche a fait peau neuve

P 3 : Editorial - Dates à retenir

P 4 : Les réunions du Conseil Municipal

P 5 : Le compte administratif 2021

P 6 : Orientations budgétaires pour 2022

P 7 : Repas à 1 € à la cantine

P 8 : projet de MAM

P 9 : cérémonie du 8 mai

Le nouveau porte-drapeau

P 10 : à l'honneur :
Sylvie LAMY
Kévin SOTTEAU
Elouan RIFFARD

P11 : Tal'Chan Libre

P 12 : A la recherche d'un médecin

P 13 : A l'écoute de nos jeunes et formulaire d'inscription

P 14 : A.S.G.

P 15 : Générations mouvement

P 16 : le comité des fêtes

P 17 : A l'école des Cormiers

P 18 : SICTOM

P 19 : Etat Civil

P 20 : Aide à l'amélioration de l'habitat

Le Bistrot du Perche a fait peau neuve

Après le départ de Christian Vallée qui a tenu le bistrot du Perche de nombreuses années, monsieur et madame Mouillard ont repris la direction de l'établissement cher au cœur des Saint-Germinois.



Après plusieurs semaines de travaux de rénovation et d'embellissement, Emeline et Guillaume proposent dorénavant tous les services de leur prédécesseur, jeux, retrait d'argent, journaux et revues, tabac et bien sûr boissons sur place et à emporter.

Le mobilier de la salle est résolument moderne et confortable et la terrasse est accessible en permanence.

Un jeu de fléchettes a fait son apparition ainsi qu'un très grand écran de télévision. Les horaires d'ouverture sont étendus et certains samedis des soirées à thème seront proposées.

C'est ainsi que le 28 mai dernier la finale de l'Europa League opposant le Real Madrid aux REDS de Liverpool a été diffusée sur l'écran du Bistrot du Perche.



Les consommateurs présents ont pu déguster en même temps que leur boisson une planche de charcuterie élaborée par le patron.

Souhaitons que ces moments conviviaux perdurent et que les clients s'y retrouvent toujours plus nombreux.

Quoiqu'il en soit, nous félicitons Emeline et Guillaume pour la qualité de leur rénovation, leur investissement, leurs initiatives et leur accueil souriant.

Le Bistrot du Perche est ouvert du mardi au samedi de 7 h à 20 heures et le dimanche de 8 h à 13 h.



Tél : 09 63 51 20 94

Éditorial

Madame, Monsieur,

Contrairement aux mois de mai 2020 et 2021, le dicton « En mai, fais ce qu'il te plaît » a pu revenir d'actualité pour beaucoup d'entre nous, même si les effets de la pandémie Covid 19 ne sont pas tous effacés et qu'il faille toujours rester prudent. Ce mois de mai 2022 a connu un ensoleillement exceptionnel qui semble avoir redonné envie de bouger, de « s'éclater » à nos concitoyens après tous ces mois au cours desquels les déplacements ont été limités quand ils n'étaient pas interdits ! La liberté d'aller et de venir, à sa guise, est un bien précieux que beaucoup ne savaient pas apprécier à sa juste valeur ! Une pensée toute particulière pour celles et ceux qui aujourd'hui doivent survivre dans un pays en guerre ...

Mai 2022, un avant-goût d'un été précoce ? Trop chaud et trop sec pour permettre aux cultures de se développer normalement. Est-ce un « remake » de 1976 ? Un début de sécheresse qui s'avèrera à nouveau catastrophique pour nos exploitations agricoles, et pour notre pays en général car le soleil n'a jamais rempli les nappes phréatiques, bien au contraire. L'eau, cette richesse que beaucoup de pays africains nous envient, aurait été la bienvenue au cours de ce printemps mais sous la forme de pluies et non d'orages destructeurs.

Restons toutefois optimistes, le soleil nous y encourage, et profitons ensemble des prochaines occasions de tous nous retrouver, à la fête de la musique le 21 juin puis au comice agricole le 10 juillet prochain. La joie, la bonne humeur, les échanges avec les professionnels qui ont accepté de présenter leur travail, leur savoir-faire, leurs animaux ... et bien d'autres choses encore ...

En attendant ce plaisir, je vous invite à découvrir ce 47ème bulletin municipal qui donne une large place aux nouveaux professionnels de notre commune et vous présente l'avancée des projets communaux.

Je vous souhaite de passer un bel été.

Danièle MARY

Maire de Saint-Germain-de-la-Coudre



Dates à retenir

12 et 19 juin : Elections législatives



21 juin : Fête de la musique



10 juillet : Comice agricole



**Comice agricole
10 Juillet 2022**



* pouvoir à	20 Décembre	24 Janvier	21 Mars	13 Avril	30 Mai
Danièle Mary	X	X	X	X	X
Jean-Fred Crouzillard	X	X	* D. Mary	X	X
Kévin Fouquet	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent
Thomas Joubert	X	X	X	X	X
Christine La Louze	X	X	X	X	X
Philippe Roussel	X	X	* J.F. Crouzillard	Absent	* J.F. Crouzillard
Martine Boulay	X	X	X	X	X
Patricia Guérin	Absente	Absente	X	* M. Boulay	X
Michaël Pfeuffer	* D. Mary	X	X	Absent	X
Michel Mary	X	X	X	X	X
Alain Grospron	X	X	X	X	X
Frédérique Paga-Guerra	X	* J.F. Crouzillard	X	* J.F. Crouzillard	X
Isabelle Amato	X	X	X	X	X
Pauline Renou	X	X	X	X	X
Sandrine Poitrimol	* A. Grospron	X	*D. Mary	*D. Mary	Absente

Délibérations majeures

20 décembre 2021

Recrutement d'un agent en parcours emploi compétence.
Acquisition maison en vue de la création d'une Maison d'Assistants Maternels.

24 janvier 2022

Travaux de voirie et réseaux divers Route de Bellou : adjudication du marché à l'entreprise Snot.
Demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux en vue des travaux précédemment cités et pour la modernisation d'équipements de secours incendie.
Demande de subvention FFF pour réfection de l'éclairage terrain de foot.
Mise en place d'un règlement intérieur pour le personnel communal.
Abrogation d'une convention passée en 1996 entre la commune et l'Union paroissiale pour l'utilisation d'une salle.

21 mars 2022

Comptes administratifs et comptes de gestion 2021

- de la commune,
- du service assainissement,
- de la station service.

Affectation des résultats.
Comice : fixation du prix des encarts du livret publicitaire.
Projet : MAM fixation du montant du loyer.

13 avril 2022

Vote des subventions
Budgets primitifs 2022 de la commune, du service assainissement et de la station service.
Augmentation des taux communaux
Demande de subvention au conseil départemental pour la MAM
Cantine : modification des tarifs et mise en place d'une tarification selon le quotient familial (repas à 1 €).

30 mai 2022

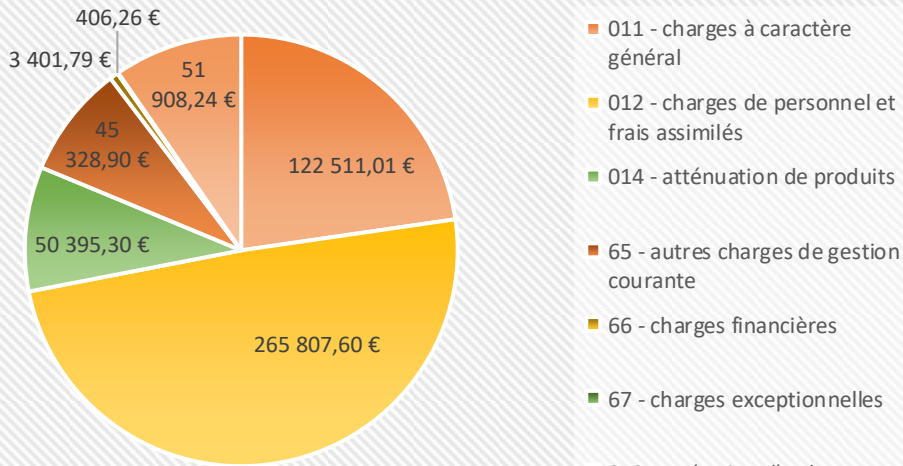
Demande de subvention Fonds « Rebond » à la CAF (MAM)
Eclairage terrain de foot - nouveau plan de financement
Acquisition parcelle D 279.
Résiliation anticipée bail commercial 5 Rue de la Coudre
Budget : commune décision modificative n° 1.
Avis sur projet méthanisation sur la Ferté-Bernard.
Création d'une commission « Jeunes ».
Enquête SICTOM.

Liste des subventions attribuées :

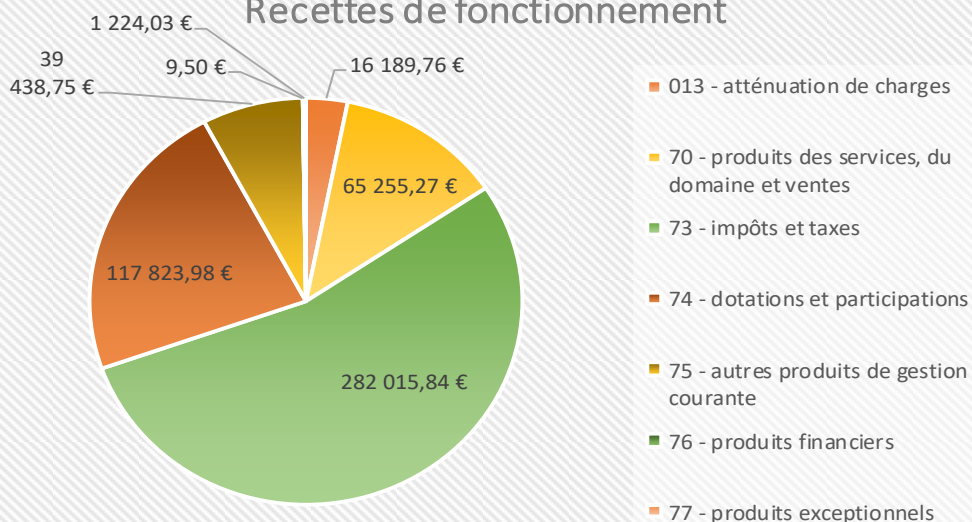
- Association Sportive Germinoise - 450 €
- Association « Générations Mouvement » de Saint Germain/Gémages - 600 €
- Fondation du Patrimoine - 75 €
- Judo Club Bellême - 30 €
- Association Sportive Collège Y. Montand - 30 €

Le compte administratif 2021

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Parmi les investissements réalisés en 2021, retenons les plus importants :

- Acquisitions : nouveaux postes informatique et nouveau standard téléphonique pour la mairie, panneaux de signalisation, débroussailleuse et rails de chargement pour l'atelier municipal, iso-loirs, changement des luminaires rue Germaine de Courson avec passage en LED.
- Travaux : réfection de la toiture du logement 5 rue Germaine de Courson, remplacement de la chaudière du logement de Val au Perche (Le Theil) 10 avenue de la Gare, pose d'un système d'extraction de ventilation logement 6 rue du Clos.

Excédent de fonctionnement 2020 reporté au 01.01.2021

219 271.41 €

Dépenses 2021

539 759.10 €

Recettes 2021

521 957.13 €

Excédent de fonctionnement au 31.12.2021

201 469.44 €

Excédent d'investissement au 31.12.2021

5 805.20 €

Soit un excédent global de clôture de

207 274.64 €
au 31/12/2021

+

143 100 € à percevoir au titre des restes à réaliser

Vote du budget primitif

Taux communale sur le foncier bâti

44.09 %

Taux communal sur le foncier non bâti

31.35 %

Taux maximum autorisé sur le foncier bâti

115.31 %

Taux maximum autorisé sur le foncier non bâti

110.82 %



Les orientations budgétaires pour 2022 en matière d'investissement

Le Budget Primitif de la commune prévoit :

- La fin des travaux **d'effacement des réseaux route d'Appenai et route de Bellou** avec reprise de **l'éclairage public**.
- Le changement **d'éclairage du terrain de foot** (sous réserve de l'attribution d'une subvention de la Fédération Française de Football).
- **Divers travaux sur les immeubles** de la commune (maison 5 rue Germaine de Courson, toiture ancienne mairie, extracteurs pour logement 6 rue du Clos, ...).
- La **construction du mur** pour l'agrandissement du **cimetière**.
- Le démarrage des travaux de **mise en viabilité d'un lotissement** dont les terrains seront construits par Orne Habitat : 5 logements locatifs, 3 T3 et 2T4. Le permis de construire a été délivré fin août 2021.
- **L'acquisition du terrain rue du clos**, contigu du parking de la mairie et situé en face de l'école.

Depuis quelques années, on constate une diminution des recettes de fonctionnement : les locations de la salle des fêtes ont été suspendues à cause de la pandémie, la dotation que versait la CdC à la commune au titre du contingent d'aide sociale baisse de 7 000 € tous les ans depuis 2015, elle aura complètement disparu en 2023.

Cependant les charges de fonctionnement ne cessent d'augmenter : il est annoncé plus de 40 % de hausse sur l'électricité pour 2022 d'où notre décision d'interrompre dès fin mars l'éclairage public – le lampadaire solaire installé place Louis Géhan permet de garantir la sécurité des élèves aux abords des arrêts de car. Comme pour les particuliers et les entreprises, la commune subit la hausse des carburants utilisés principalement pour les matériels de tonte, mais aussi pour le tracteur qui effectue le fauchage des accotements mais aussi les élagages hivernaux, la hausse du prix des matériaux, et des charges qui incombent à la commune (charges de personnel et de gestion courante, achats de fournitures, prestations de services, participation aux charges d'organismes extérieurs, etc.).

Comme dans beaucoup de collectivités et malgré l'actualisation des bases d'imposition décidée par le gouvernement, le Conseil municipal a dû se résoudre à augmenter les taux d'imposition. Aujourd'hui, les taxes foncières représentent les seules variables d'ajustement permettant aux communes d'équilibrer leur budget.

La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat varie chaque année en fonction d'une trentaine de critères (critères de ressources et critères de charges). Ces critères sont de natures très variées : démographique (population, nombre d'enfants, ...), sociale (nombre de logements sociaux, ...), financière (potentiel financier, effort fiscal, ...), physique ou géographique (superficie, classement en zone de montagne, longueur de la voirie, ...), ou bien encore administrative (qualité de chef-lieu de canton, classement en Zone de Revitalisation Rurale, ...). Certains sont utilisés de manière transversale comme la population ou les indicateurs financiers.

Comme dans beaucoup de communes de notre département, le nombre d'habitants avait tendance à diminuer. L'INSEE notifie chaque année à la commune le chiffre de la population légale en vigueur au 1er janvier, ce chiffre correspond en fait à la population réelle comptabilisée 3 années plus tôt. Ainsi au 1er janvier 2022, les dotations sont déterminées à partir de la population totale de 2019 soit 817 habitants. A noter qu'en 2014 la population totale (homologuée pour le 01.01.2017) représentait 818 habitants. Nous pensons que ce chiffre devrait continuer à évoluer positivement eu égard à l'arrivée de nouvelles familles sur notre commune.

Toutefois, il est à noter que les familles enregistrées en résidence secondaire sur la commune ne sont comptabilisées au niveau des dotations que pour **une personne par foyer** et non selon la composition réelle de la famille. Cette méthode de comptabilisation désespère les élus ruraux car elle fait perdre des ressources aux communes d'autant plus que les communes rurales perçoivent en général une dotation de 1.5 à 2 fois moindre que les communes urbaines au prétexte que ces dernières auraient d'importantes charges de centralité ... Ce qui était compréhensible autrefois ne l'est plus forcément aujourd'hui car ces charges de centralité ont été le plus souvent transférées à l'intercommunalité ... donc pourquoi maintenir une telle différenciation ?

M. Vanik Berberian, ancien maire de Gargilles-Dampierre (Indre), ancien président de l'Association des Maires Ruraux de France de 2008 à 2020, décédé le 8 mars 2021, déclarait régulièrement « un rural vaut deux fois moins qu'un urbain » ! La banque postale, elle, de son côté, a mené une étude sur ce sujet dont les conclusions sont : « la population prise en compte, la population dite DGF, est pondérée par un coefficient qui croît selon une progression logarithmique, de sorte que, en schématisant, un habitant d'une commune de 200 000 habitants « pèse » deux fois plus que celui d'une commune de 500 habitants ».

Si les conseils municipaux ne peuvent aujourd'hui que modifier les taux des taxes foncières pour équilibrer leur budget, il semblerait qu'ils puissent retrouver, en 2023, la possibilité de majorer le taux de la taxe d'habitation toujours existante pour les résidences secondaires ...

Tarifs cantine

Dans le cadre du plan « pauvreté », le Gouvernement a proposé aux collectivités qui le souhaitent la mise en place d'un repas pris à la cantine pour 1 €.

L'objectif est de garantir aux familles les plus démunies la possibilité de servir à leurs enfants scolarisés en classe de maternelle ou élémentaire des repas équilibrés .

L'Etat accorde dès lors aux collectivités qui s'engagent dans cette démarche une subvention de 3 € pour chaque repas facturé au plus à 1 €.

Une tarification sociale à trois tranches minimum doit être mise en place.

Pour pouvoir bénéficier de cette mesure, les familles doivent fournir une attestation de la Caisse d'Allocations Familiales indiquant le quotient familial du foyer.

Le Conseil Municipal a fixé à compter du 1^{er} mai 2022 une tarification sociale du service restaurant scolaire selon trois tranches définies comme suit :

- 1ère tranche de 0 à 699 € : 0.80 €
- 2ème tranche de 700 à 1 299 € : 1.00 €
- 3ème tranche égale ou supérieure à 1 300 € : 3.25 €

Une convention d'une durée de 3 ans a été signée avec l'Etat. Au-delà de mai 2025, si la convention n'était pas reconduite, il serait nécessaire de rétablir un tarif unique.

Au restaurant scolaire de Saint Germain :

- Les repas sont fabriqués sur place (cuisine traditionnelle) y compris pizzas, quiches, brownies, entremets et autres desserts.
- Les fournisseurs sont les commerçants du village (Boucherie de la Coudre, Rapid'Market et Boulangerie Lesueur).
- Seuls les poissons et les glaces sont livrés par un fournisseur extérieur.



Viande d'origine
FRANCAISE



Le Projet de Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s



Prix d'achat
130 000 €

Frais d'acquisition
2 497.76 €

5 avenue
de la République

Emprise totale
287 m²



Le nombre d'assistantes maternelles a considérablement diminué sur notre commune ces dix dernières années. Pour l'accueil des jeunes enfants, on ne dénombre plus que trois professionnelles aujourd'hui.

De ce fait, les familles sont dans l'obligation de rechercher une « nounou » hors de la commune, elles doivent parfois parcourir des kilomètres supplémentaires dont elles se dispenseraient bien.

Au-delà du manque de places disponibles, après constat que les enfants ayant bénéficié d'un accueil extérieur pendant leur petite enfance ne fréquentaient pas l'école des Cormiers, le conseil municipal a souhaité favoriser l'installation d'une MAM dans la commune.

Pour ce faire, il fallait soit créer un projet et se lancer dans une construction nouvelle, soit trouver parmi les maisons à vendre dans le bourg celle qui pourrait s'adapter à cette orientation.

Après visite et confirmation par les services départementaux de la petite enfance que

cette demeure pouvait à moindre frais convenir à l'accueil de jeunes enfants, des négociations ont pu être menées avec les propriétaires.

Le 26 février dernier, la signature intervenait chez Me Lambert, notaire à Val-au-Perche (Le Theil).

Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Départemental.

Des devis sont actuellement sollicités notamment pour la mise aux normes de l'électricité dans les bâtiments recevant du public, le remplacement d'un escalier, le changement d'une fenêtre de toit et quelques réparations sur la toiture.

Un remerciement particulier à MM. Cruzillard et Grospiron qui ont réalisé bénévolement une modification de trois marches pour le premier et la transformation de la salle de bains du rez de chaussée en salle de change ainsi que la réfection des portes de la cuisine aménagée pour le second.

Les travaux vont se poursuivre pour permettre aux futures assistantes maternelles de monter leur projet en vue d'un début d'activité dès l'automne prochain.

Après quelques travaux, la MAM disposera des pièces suivantes : bureau d'accueil, grand séjour, espace repas dans cuisine aménagée, 4 chambres dont une au rez-de-chaussée pour les bébés, 2 salles de change avec lavabo et petits wc (une équipée d'une douche), d'une pièce coin repos ou lecture - d'un garage pour le rangement des poussettes, des jeux d'extérieur et d'un jardin clos.



Une place de stationnement spécifique sera matérialisée sur la place Pierre Veau.

La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée sous un soleil radieux. De nombreuses personnes y ont assisté. Ce fut l'occasion pour le nouveau porte-drapeau de Saint-Germain-de-la-Coudre (APG 1939-1945) de participer à son premier défilé.



M. Papillon



Le nouveau porte drapeau

Le drapeau de l'Association des Prisonniers de Guerre 1939-1945 est désormais sous la garde de Mickaël PFEUFFER qui a reçu l'insigne officiel de porte-drapeau. Ce drapeau représente l'image de nos valeureux anciens, qui resteront à jamais dans la mémoire collective de notre commune.

Après son service militaire dans la Gendarmerie Nationale du 1^{er} juillet 1993 au 1^{er} juillet 1995 comme gendarme auxiliaire au peloton d'autoroute d'Ancenis, **Mickaël Pfeuffer** s'engage dans les troupes d'infanterie de marine le 1^{er} avril 1998. Il y sert jusqu'en septembre 2013 et quitte le service actif avec le grade de sergent-chef.

Sa carrière se déroule au 2^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine, au Régiment de Marche du Tchad, au 2^{ème} Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine puis au 3^{ème} Régiment d'Artillerie de Marine.

Il participe à différentes opérations extérieures, au Kosovo, en ex-Yougoslavie, au Tchad, en Côte d'Ivoire, à un renfort temporaire à Djibouti, et en Ukraine.

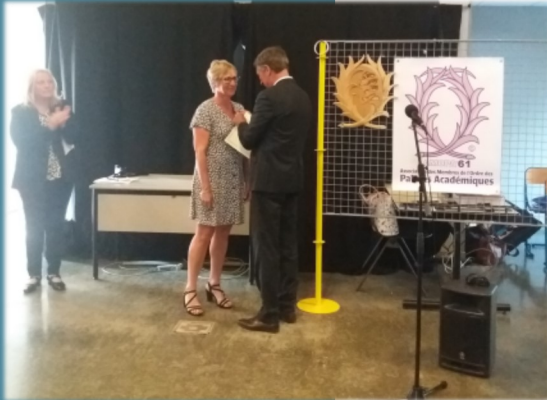
Il est décoré de la médaille d'or de la Défense Nationale, de la médaille de bronze de la Défense Nationale agrafe gendarmerie, de la médaille commémorative Ex-Yougoslavie, de la médaille OTAN agrafe Ex-Yougoslavie et Kosovo, de la médaille outremer avec agrafes Tchad et Côte d'Ivoire, de la médaille de l'OTAN Article 5 pour l'opération "Active Endeavour", du titre de reconnaissance de la nation et de la Croix du Combattant.



M. Pfeuffer



Félicité à plusieurs reprises, au niveau de la Brigade et de la Division, M. Pfeuffer, notre nouveau porte drapeau, fait honneur à ses anciens.

*A l'honneur...**Madame Sylvie LAMY*

Le 18 mai dernier, Mme Sylvie LAMY, enseignante de septembre 2006 à août 2016 et assumant pendant les six dernières années les fonctions de directrice de l'Ecole des Cormiers, a été promue officier des Palmes Académiques.

La médaille lui a été remise par monsieur Jean-Luc LEGRAND, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.



Cette cérémonie s'est déroulée au collège Roger Martin du Gard de Bellême en présence de M. Sébastien JALLET, Préfet de l'Orne, M. Julien MINICONI, Sous-Préfet, M. Philippe Castaing, Président de la section de l'Orne de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques.

Messieurs Kévin SOTTEAU et Elouan RIFFARD

Dans notre édition de décembre 2021, nous vous avons présenté le projet de Kévin, étudiant en STAP et d'Elouan, manutentionnaire, de se lancer dans l'aventure de la 25ème édition du 4L trophy.

Ce raid humanitaire ouvert aux jeunes de 18 à 28 ans avait pour but de rejoindre Marrakech pour remettre des fournitures scolaires et sportives aux enfants les plus démunis du Maroc.

Ils sont partis le 5 mai et ont rejoint Salamanca en Espagne. Le lendemain, ils arrivaient à Algeciras après avoir parcouru environ 650 km sous une chaleur torride, plus de 40 °C dans le véhicule (sans climatisation bien sûr).

Embarqués à 5 h du matin, ils roulèrent 9 heures durant pour rejoindre le bivouac de Boulajoul. Puis au 5ème jour, ils purent remettre leurs dons à l'association « Enfants du désert » à Merzouga.

Après une spéciale de 100 km dans le désert, ils reconnaissent avoir découvert de magnifiques paysages et vécu d'incroyables sensations.

Ils terminèrent 41ème au classement final sur les 857 équipes qui ont franchi la ligne de départ. Bravo à ces jeunes de nous avoir transporté vers d'autres horizons.



Tal'Chan libre

Originaire d'Ille et Vilaine, Chantal TREVIDIC a vécu en campagne toute son enfance avec des parents agriculteurs qui lui ont inculqué l'ouverture vers la nature. Elle s'installe à Saint-Germain-de-la-Coudre en 1990 puis après 25 années passées à l'Ecomusée du Perche en tant qu'animatrice et coordinatrice du festival « Tout Feu Tout Flamme », décide en 2022, suite à des problèmes de santé, de créer des ateliers et une boutique d'artisanat à son domicile. Elle débute cette nouvelle activité le 12 mai dernier sous l'appellation **Tal'Chan Libre**, soutenue par l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées).

Lors de l'inauguration le 8 mai dernier sous un soleil resplendissant, le public était au rendez-vous.

Désormais, Chantal vous fera découvrir son activité de mai à décembre au lieu-dit « 2 Le Bois Carré » **du jeudi au dimanche de 15h à 19h.**

Vous y trouverez

- **une boutique d'artisanat** (poteries, vanneries, décorations de jardin en métal...)
- **un goûter** sur réservation
- **des animations Famille** (enfants, parents, grands-parents...) maximum 15 personnes de 10 h 30 à 12 h 30 tous les samedis de chaque mois sauf le premier, sur le thème de la Poterie, la Vannerie et la création au naturel (programme sur demande).
- **des ateliers Adulte** : maximum 10 personnes de 14 h à 17 h 30, le samedi :

Vannerie : le 28 mai, le 10 septembre et le 17 décembre 2022

Forge : le 24 juin, le 30 octobre et le 10 décembre 2022.

Poterie : le 30 juillet, le 27 août et le 19 novembre 2022

Vous allez découvrir ou redécouvrir un métier artisanal, après une démonstration devant vous. Tout au long de l'année, vous ferez ensemble connaissance avec les matières, les outils et pourrez créer vos objets uniques. Ces activités sont aussi ouvertes aux adolescents à la recherche d'un métier artisanal (ils ont rarement l'opportunité de cette découverte au Collège ou au lycée).

Vous retrouverez le programme dans les offices de tourisme ou sur contact téléphonique.

N'hésitez-pas à communiquer autour de vous, de l'existence de ces ateliers famille, adultes, intergénérationnels dans un cadre reposant.

Réservations et renseignements : chantaltrevidic@gmail.com ou 06 86 21 93 30



A la recherche d'un médecin généraliste ...



Depuis de longs mois, nous recherchons activement et par tous les moyens possibles, un médecin pour la commune.

Initiatives personnelles, publicités sur différents supports - le site de la mairie a même été « flashable » sur la Quatrelle de notre équipage du 4L Trophy durant son périple en France, en Espagne puis au Maroc.

Le 23 mai dernier, présentés par le Cabinet Laboraré missionné par le conseil départemental, le docteur Lazzaro Antonio ORTIZ et sa compagne ont été reçus à la mairie de St-Germain-de-la Coudre par le maire et ses adjoints, afin de se rendre compte de la qualité de vie qu'ils pourraient avoir dans notre commune.

Du côté professionnel, les plans du nouveau pôle santé dont la construction va débuter prochainement près de la salle des fêtes, leur ont été présentés. Sur le plan familial, avec la visite des installations communales, ils constateront la présence de nombreuses infrastructures de loisirs eu égard à la taille de notre commune. Ils ont également pu visiter les rues commerçantes de Bellême et la maison médicale ainsi que le Pôle santé de Val-au-Perche, l'occasion de s'entretenir avec leurs confrères espagnols installés dans ces communes.



Un repas convivial au restaurant « La Tête noire » avec deux médecins espagnols déjà installés à Berd'Huis (Dr Milan) et à Bellême (Dr Perez), et le docteur Le Flohic de Berd'huis qui exerce sur notre commune le mardi matin, leur a permis d'échanger avec leurs confrères. Isabelle Thierry, présidente de la Communauté de Communes et Sébastien Thirouard, vice-président en charge de la santé participaient également à ce repas.

Betty Quentier, notre infirmière, présente également, a aussi pu discuter avec la compagne du docteur Ortiz, elle-même exerçant cette profession.

Après la visite d'un médecin en avril restée sans réponse, nous avons bon espoir que notre attente et nos recherches soient couronnées de succès dans un avenir aussi proche que possible.

La construction
du pôle santé de
Saint-Germain-de-la-
Coudre
a été autorisée
le 13 juin 2018.



A l'écoute de nos jeunes ...

En coordination avec l'école primaire des cormiers, le conseil municipal a décidé la mise en place d'une « commission des Jeunes » à partir du mois de septembre 2022. Composé d'une dizaine de jeunes de 10 à 14 ans, cette commission aura pour but de participer à la vie de la commune et de récolter les besoins et propositions des jeunes Saint Germinois.

La commission se réunira 2 à 3 fois par an, ses membres auront l'occasion de participer à un conseil municipal ainsi qu'aux cérémonies organisées par la commune. Cette commission sera également un lieu d'apprentissage à la vie citoyenne. Pour s'inscrire il suffit de remplir et de renvoyer à la mairie, le bulletin d'inscription joint au bulletin municipal avant le 01.09.2022.

Les participants seront alors invités par la mairie pour leur première réunion en présence de Mme le Maire et des membres du conseil municipal.

Formulaire d'inscription

Tu as entre 10 et 14 ans ?

- Tu aimes débattre et tu veux t'exprimer sur les sujets qui te tiennent à cœur ?
- Tu participes à d'autres activités dans ta commune ?
- Tu souhaites démarrer ton engagement citoyen ?

Rejoins la Commission des Jeunes de Saint Germain de la Coudre

Remplis ce formulaire d'inscription et dépose-le en mairie **avant le 01 Septembre 2022 :**

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Autorisation Parentale :

Je soussigné.....

Représentant légal de l'enfant :

Nom et prénom :

Autorise mon enfant à participer à la commission des jeunes de Saint Germain de la Coudre.

Signature :

Conditions d'inscription

1. Résider sur la commune de Saint Germain de la Coudre
2. Être en classe de CM1/CM2, 6ème, 5^{ème} ou 4^{ème}
3. Fournir une autorisation parentale

*Dates à retenir***Samedi 11 juin 2022**AG à 16 h au stade de
Saint Germain de la
Coudre**Samedi 27 août 2022**Portes ouvertes de 9 h
à 17 h au stade de
Saint Germain de la
Coudre
(Surtout n'oubliez pas
vos équipements,
chaussures, protège-
tibia ...)*Association Sportive Germinoise*

Nous voilà de nouveau à la fin d'une saison de football, celle de l'année 2021/2022.

Nous avons réussi à maintenir nos effectifs chez les juniors et tenté tant bien que mal d'assurer les matches.

Malgré tout nous avons été dans l'obligation de déclarer forfait pour certaines rencontres. Nous n'avons pas été les seuls, d'autres clubs bien plus importants ont fait face à des désistements de joueurs ne permettant pas de constituer les effectifs nécessaires pour jouer.

Tout ceci a quand même permis au District de l'Orne de prendre conscience que la situation au sein des petits clubs se révélait de plus en plus compliquée, que feront-ils ...?

Car malgré toute la bonne volonté des dirigeants et bénévoles, nous ne pouvons pas insuffler aux joueurs l'envie de jouer et encore moins leur rappeler constamment les règles de savoir-vivre et le respect des engagements pris en début de saison.

Trop de joueurs ne se rendant pas aux entraînements, ne se déplaçant pas aux matches sans avertir, nous ont amenés à devoir déclarer un forfait définitif pour l'équipe des seniors.

Les modifications entreprises au sein du bureau et parmi les joueurs depuis un an vont se poursuivre sur les années prochaines. Certains entraîneurs vont aussi se voir attribuer de nouvelles équipes plus en rapport avec leur affinité et celle des joueurs.

Nous espérons donc offrir encore de meilleures conditions pour des entraînements et des rencontres sous le signe du plaisir et du respect indispensables dans le sport.

Dans notre club, sachez que vous êtes tous les bienvenus, nous accueillons tous ceux ayant envie de pratiquer le football dans un esprit de partage et de fair-play, quels que soient leur niveau, leurs capacités et leur âge.

En attendant de nous retrouver, nous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

Pour tous renseignements:
Gérard Franqueville 06 89 47 17 38



Génération mouvement

La reprise de 2022 a été quelque peu chaotique pour notre club de St Germain de la Coudre / Gémages avec un report d'ouverture en raison de la pandémie.

Le renouvellement du bureau a eu lieu lors de l'assemblée Générale le 17 février 2022. Nous remercions les adhérents qui ont pu y participer et tous ceux qui se sont inscrits un peu plus tard au club. Ainsi les différentes activités ont en partie pu reprendre.



Toujours pour des raisons de sécurité, le bureau n'a pas souhaité organiser le repas dansant du 14 avril mais a proposé à cette date un goûter festif avec tous les adhérents de St Germain de la Coudre et Gémages. Alain Rocca (Président de Génération mouvement du canton, et son épouse, Jean-Louis Pigeon, Président du club de Bellou-le-Trichard ainsi que Danièle Mary, notre

maire, y étaient conviés. Tous ont partagé quelques heures de détente avec une marche « découverte de notre village » ; et oui certains très beaux endroits ne sont pas connus de tous ! Plusieurs de nos adhérents ont préféré jouer à proximité. Dans la salle, une ambiance sympathique avec musique et joueurs de cartes ; parmi eux, des champions de la belote, jeu sacré dans le Perche. La soirée s'est terminée par ce copieux goûter composé d'excellentes pâtisseries « traiteur » et nous avons trinqué à la joie de tous se retrouver pour quelques heures de détente.

Depuis le club a repris ses séances du jeudi après-midi mais force est de constater que plusieurs de nos adhérents ont pris l'habitude de jouer chez eux avec quelques amis pour ne pas risquer d'être à nouveau contaminés, quand d'autres ont profité de cette accalmie virale pour partir se ressourcer en famille.

Bien qu'on ait enregistré une faible participation certains jeudis, les membres du bureau ont décidé de maintenir les rencontres fixées au calendrier établi en ce début d'année.

Depuis le 17 février 2022, le bureau est composé de

- Madame Monique ROTHGANGL
- Madame Jacqueline LECOURBE
- Madame Annick PAPHILLON
- Monsieur Jean Charpentier
- Monsieur Michel Mary
- Monsieur Yves Lambert

Présidente
Trésorière
Secrétaire
Trésorier adjoint.
Secrétaire adjoint.
Chargé de logistique

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous rendre visite à la salle des fêtes lors des journées club.

Au plaisir de vous revoir.

Monique ROTHGANGL

Dates à retenir :

*Mercredi 15 juin
2022*

la journée de la Forme
à Bellou le Trichard
RV 9 h Salle des Fêtes
Repas du midi assuré
sur inscription auprès
de votre club,
Tél : 06 07 11 69 28.

Jeudi 15 septembre
reprise du club

Pour le 22 septembre
projet de voyage can-
tonal au cœur du Sau-
murois - les informa-
tions seront communi-
quées le jeudi 9 juin

*Dimanche 20 no-
vembre*

LOTO à la salle des
fêtes.

Jeudi 8 décembre
Repas dansant avec
Bruno Leblanc

Jeudi 12 janvier 2023
Assemblée Générale
Galette des Rois

Renseignement
06 07 11 69 28

Au comité des Fêtes

Après avoir démontré son savoir faire dans l'organisation de la brocante même en période de Covid 19, le comité des fêtes relève cette année de nouveaux défis !

La fête de la musique se tiendra le mardi 21 juin, premier jour de l'été.

C'est la date qui a été choisie par le conseil municipal pour inaugurer le bâtiment bois Rue Germaine de Courson, complètement restauré. En effet, la vocation de ce bâtiment situé dans un cadre champêtre est d'être utilisé comme un « kiosque à musique ».

Il ne recevra pas du public car celui-ci se tiendra sur le terrain en contrebas de la construction - des aménagements y seront progressivement effectués - Seuls les musiciens, conteurs, autres artistes pourront s'y produire pour assurer des spectacles en plein air. Le cadre bucolique de bordure de rivière s'y prête totalement.

Après cette inauguration, le Comité des Fêtes organisera vers 19 heures un repas en plein air dans le bourg (frites, saucisses, merguez) près du Bistrot du Perche. L'animation sera assurée par Isabelle Toulouse, professeur de l'école de danse ISASWING « Viens danser à Saint Germain ! ».

Venez nombreux !

11 ans après le 10 juillet 2011, le comice agricole revient ...

Dès que la décision a été prise de recevoir cette année le comice agricole, les membres du comité se sont « relevé les manches ». Pas de temps à perdre, tout doit être prêt pour le 10 juillet !

Il faut commencer par communiquer pour que le public soit au rendez-vous : panonceaux à l'entrée du village sur chaque route, articles dans la presse, sur facebook, affiches, ...

Puis intervient la préparation des décorations, plus de 6000 fleurs sont prêtes, fabriquées essentiellement avec des bouteilles recyclées, la restauration du moulin de la commune fabriqué autrefois par M. Saussay, charpentier, mais aussi l'envie de relooker quelques vieux matériels tels qu'une cage à porc ...

La recherche des forains, le choix des animations festives de cette journée, la pré réservation des matériels pouvant être prêtés par d'autres communes, le choix de la restauration sur place, ... sont autant de sujets à ne pas oublier. Une réunion de travail s'est tenue chaque mois avec des représentants du bureau du Comice, du Comité des Fêtes et de la Commune pour organiser cette manifestation. La prochaine réunion se tiendra le 27 Juin à 19 h à la salle des fêtes. Toute personne souhaitant apporter sa contribution à la préparation de cette grande et belle fête sera la bienvenue. Chacun peut apporter sa contribution ne serait-ce que quelques heures.

En attendant le plaisir de se retrouver et, pour vous faire découvrir un peu plus la vie joyeuse de notre campagne, une exposition est installée Place Pierre Veau depuis le 20 mai. Venez la découvrir !



Quand les rollers s'invitent à l'école des Cormiers

A la fin de l'hiver, les élèves des classes élémentaires de notre école, Les Cormiers, ont pu s'essayer au roller. Pour les enfants ne disposant pas de matériel, l'école a loué au club de roller de la Ferté-Bernard, rollers et matériel de protection.

Ainsi, chacun a pu profiter de cette activité exigeante en toute sécurité. Tous les élèves ont progressé sur les 6 séances d'une heure dont ils ont bénéficié dans la cour de l'école maternelle.

Ils se sont bien amusés et sont prêts à retenter l'expérience.

Alors roulez jeunesse!



*V. Monneraud-Napoly
Enseignante CM1/CM2*

Sortie scolaire à l'école des Cormiers !

Le mardi 10 mai, toutes les classes ont enfin pu participer à une sortie scolaire ce qui n'était pas arrivé depuis deux ans à cause de la Covid.

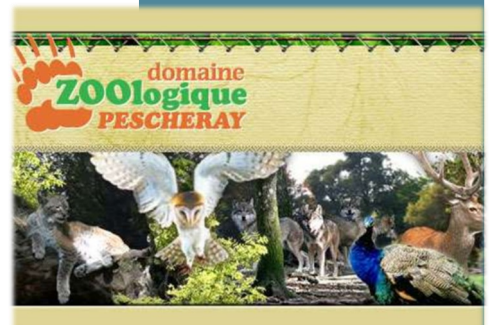
Les enfants ont passé une superbe journée chaude et ensoleillée au parc zoologique de Pescheray.

Ils ont pu observer les animaux à l'ombre des arbres et participer à une animation. Les plus jeunes ont nourri et caressé les chèvres et leurs petits dans leur enclos, les Grandes Sections/CP ont travaillé sur les animaux à plumes et à poils et les CE/CM ont étudié les écosystèmes et les chaînes alimentaires.

Au retour dans le car, les élèves de Petites et Moyennes sections étaient très silencieux, profondément endormis...

L'équipe enseignante remercie l'Association de Parents d'Elèves et la Communauté de Communes qui ont financé ce voyage.

*Christine La Louze
Directrice de l'école des Cormiers*



Le loup



L'ours



Les élèves ont été impressionnés par les loups et l'ours.



TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

SICTOM de Nogent-le-Rotrou met en place l'extension des consignes de tri sur son territoire, et permet ainsi la simplification du geste de tri.

Plus besoin de se poser de question :

"si c'est un emballage, qu'il soit en plastique, en carton ou en métal, il se trie selon votre secteur dans le sac/bac/colonne jaune !"



Les nouvelles consignes de tri valables à partir du 1er juillet 2022



Bouteilles, bidons et flacons en plastiques



Barquettes, conserves, aérosols, canettes



Tous les emballages en carton



Tous les papiers



Nouveau

Pots, barquettes, films, sacs, sachets, tubes...

Astuces-Tri

- ✓ Je sépare bien les emballages par matière :
 - Je retire le film plastique des revues publicitaires
 - Je retire la barquette en plastique de la boîte en carton
- ✓ Inutile de laver mes emballages, il suffit de bien les vider
- ✓ J'aplatis les bouteilles, cartonnettes, briques alimentaires dans le sens de la longueur
- ✓ Je dépose mes emballages en vrac dans mon sac /bac de tri ou colonne de tri, sans les imbriquer



Un doute, une question sur le tri ? Appelez le 02 37 29 22 26

www.sictom-nogentlerotrou.fr

*État - civil*Moments de joie

Liyam GESLIN
04 Avril 2022

Moments de tristesse

Arlette SUZANNE née LECOURBE
89 ans
07 décembre 2021
Rennes (35)

Michelle SALAUN
73 ans
31 janvier 2022
Le Mans (72)

Lidwina CARLIER née ROTHGANGL
38 ans
28 avril 2022
Mantes la Jolie (78)

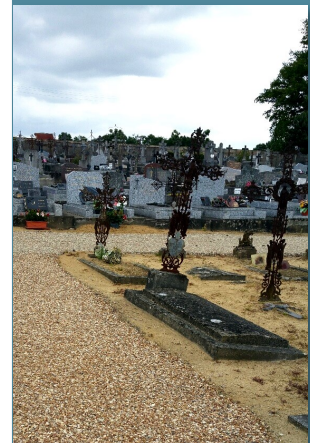
Gérard GRÈS
81 ans
05 mai 2022
Carquefou (44)

René FAVRE
88 ans
05 janvier 2022
Mamers (72)

Bernard LESUEUR
76 ans
29 mars 2022
Le Mans (72)

Denise LEBUFFE née SIEUW
91 ans
21 avril 2022
Bellême (61)

Daniel BULOT
89 ans
22 mai 2022
Ceton (61)

*Voirie : Retard dans le fauchages des accotements*

En 2016, la commune a décidé d'investir dans un tracteur agricole équipé d'un chargeur. Nous avons ensuite acquis une lame de déneigement, un giro broyeur et une épareuse - bras débroussailleur. Ces équipements permettent à la commune d'être autonome notamment pour des travaux de fauchage et d'élagage.



Habituellement, fin mai début juin, les accotements sont fauchés et un premier passage est effectué dans les chemins ruraux.

Ce n'est pas le cas cette année à notre grand désarroi. En effet un élément majeur de sécurité nous a contraint à immobiliser le tracteur : nous avons découvert que les éléments de fixation des jantes se sont oxydés et sont en train de se rompre d'où un risque

important d'accident.

Des jantes renforcées sont en attente et leur livraison est espérée sous trois semaines.



*Plateforme Habitat
du Pays du Perche
Ornais*

Exemple d'un dossier Énergie OPAH-

1 personne revenus très modestes (RFR < 15 262€).

• Travaux réalisés : Isolation des combles, remplacement des menuiseries, pose d'un poêle à granulés : 19 937€ TTC-

• Gain énergétique > 35%

- Subventions :

ANAH : 9 500 €

Prime Habiter
Mieux : 2 000 €

Région
Normandie : 2 500 €

Département : 750 €

CdC : 1 000 €

- Financement 79% du projet TTC

BULLETIN
TIRÉ À
620 EXEMPLAIRES

DIRECTRICE DE LA
PUBLICATION :

DANIÈLE MARY

COMITÉ
DE RÉDACTION :

D. MARY
JF. CROUZILLARD
C. LA LOUZE
P. GUERIN
P. ROUSSEL
F. PAGA-GUERRA

AIDE A LA RENOVATION DE L'HABITAT
La Plateforme Habitat du PETR du Pays du Perche ornais vous renseigne

Quand demander des aides:

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ou du logement que vous louez, vous avez des devis ou vous souhaitez simplement des renseignements...

Les services du Pays du Perche ornais vous renseignent quel que soit votre projet et vos niveaux de revenus.

Attention : Ne signez jamais les devis avant d'avoir demandé l'aide !

Quel accompagnement de la Plateforme Habitat ?

Espace Conseil France Rénov': Vous informe, vous conseille et vous oriente vers les solutions et aides adaptées à votre projet (MaPrimeRénov', Chèques EcoEnergie de la Région ...).

Dispositif OPAH pour Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : Vous accompagne pour effectuer une demande de financement ANAH si vos travaux sont éligibles (gain énergétique au moins 35%, travaux en faveur de l'autonomie, travaux sur un logement très dégradé) et si vous avez des revenus modestes ou très modestes (Moins de 28 614€ de revenu fiscal de référence pour un ménage de 2 personnes).

Contact Plateforme Habitat du Pays du Perche ornais : 02 33 85 80 86 renovation@payspercheornais.fr / opah@payspercheornais.fr

N'oubliez pas ...

Que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi de 14 h à 17 h,

Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

☎ 02 33 83 24 41 ☎ 02 33 83 38 32

@ mairie.stgermaindelacoudre@wanadoo.fr

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.